



Sondage ICC-Léger #ChancesÉgales

Période du sondage : 15 décembre 2020 au 11 janvier 2021.

Diffusion : 19 mai 2021

#ChancesÉgales

L'Institut pour la citoyenneté canadienne (ICC) lance la campagne #ChancesÉgales, qui invite la population canadienne à intervenir pour faire supprimer les obstacles auxquels sont confrontés injustement les médecins formés à l'étranger dans leurs démarches pour être autorisés à exercer la médecine, et à demander leur traitement équitable.

Le problème :

Pour exercer la médecine au Canada, il faut être titulaire d'un diplôme de médecine reconnu et réussir des examens d'aptitude fondés sur le mérite.

Lorsque des médecins formés à l'étranger font reconnaître leurs titres et réussissent les examens d'aptitudes canadiens, ils ne bénéficient pas d'une chance égale d'exercer leur profession.

Ces médecins n'ont pas le droit de postuler à 90 % de l'ensemble des postes de résidence offerts au Canada. Ils doivent se soumettre à des processus, des sessions et des certifications supplémentaires qui reviennent à les empêcher de pratiquer leur profession.

Sondage ICC-Léger #ChancesÉgales :

Afin de mieux comprendre les attitudes du public à ce sujet, l'Institut pour la citoyenneté canadienne s'est associé à Léger pour mener des sondages auprès d'échantillons de « toute la population canadienne », un échantillon démographiquement représentatif, et de « Néo-Canadiennes et Canadiens », un échantillon de personnes immigrantes qui ont obtenu la citoyenneté canadienne, tiré des membres anciens et actuels du réseau Canoo de l'ICC.

Vous trouverez ci-dessous de plus amples renseignements sur ces échantillons ainsi que sur la méthodologie du sondage.

Faits saillants du sondage pancanadien :

- 7 personnes sur 10 (71 %) de « l'ensemble de la population canadienne » sont d'avis qu'il n'y a pas assez de professionnels et des professionnelles de la santé autorisés dans leur collectivité.
- 80 % de « l'ensemble de la population canadienne » sont d'accord de recevoir des soins de médecins qui ont effectué la plupart de leurs études à l'étranger.
- 83 % de « l'ensemble de la population canadienne » sont d'accord avec l'affirmation que le Canada devrait en faire davantage pour que les titulaires de diplômes en médecine obtenus à l'étranger aient une possibilité équitable d'exercer la médecine au Canada.
- 92 % des « néo-Canadiens et des Canadiens » sont d'accord avec l'affirmation que le Canada devrait en faire davantage pour que les titulaires de diplômes en médecine obtenus à l'étranger aient une possibilité équitable d'exercer la médecine au Canada.



Résultats détaillés du sondage :

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante : « Il n'y a pas suffisamment de professionnels de la santé accrédités dans ma localité » .		
	les Canadiens	les néo-Canadiens
Tout à fait d'accord	37 %	43 %
D'accord	34 %	31 %
En désaccord	12 %	12 %
Tout à fait en désaccord	3 %	4 %
Pas sûr(e) / Je ne sais pas	14 %	10 %

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante : « Le Canada devrait en faire plus pour s'assurer que les professionnels médicaux détenant un diplôme d'un pays étranger ont des chances égales et raisonnables de pratiquer la médecine au Canada » .		
	les Canadiens	les néo-Canadiens
Tout à fait d'accord	39 %	70 %
D'accord	44 %	22 %
En désaccord	5 %	3 %
Tout à fait en désaccord	2 %	2 %
Pas sûr(e) / Je ne sais pas	10 %	3 %



Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante :

« Tant qu'il est autorisé à pratiquer au Canada, je suis à l'aise de recevoir des soins de la part d'un médecin ou d'un praticien qui a fait la majorité de sa formation médicale à l'extérieur du Canada ».

	les Canadiens	les néo-Canadiens
Tout à fait d'accord	36 %	52 %
D'accord	44 %	36 %
En désaccord	7 %	5 %
Tout à fait en désaccord	3 %	4 %
Pas sûr(e) / Je ne sais pas	11 %	3 %

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante :

« Tant qu'il est autorisé à pratiquer au Canada, je suis à l'aise de recevoir des soins de la part d'un préposé au soutien personnel qui a fait la majorité de sa formation à l'extérieur du Canada ».

	les Canadiens	les néo-Canadiens
Tout à fait d'accord	33 %	52 %
D'accord	47 %	36 %
En désaccord	7 %	5 %
Tout à fait en désaccord	3 %	3 %
Pas sûr(e) / Je ne sais pas	11 %	3 %



Pendant la COVID-19, les conditions d'octroi de permis d'exercer pour les médecins formés à l'étranger ont été modifiées pour leur permettre de travailler dans leur champ de compétence pendant cette crise. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord que ces changements devraient être maintenus après la crise?

	les Canadiens	les néo-Canadiens
Tout à fait d'accord	31 %	49 %
D'accord	43 %	29 %
En désaccord	8 %	7 %
Tout à fait en désaccord	3 %	6 %
Pas sûr(e) / Je ne sais pas	16 %	9 %

Méthodologie :

- Deux sondages en ligne distribués a) par un lien ouvert parmi les membres anciens et actuels de Canoo et b) parmi les membres du panel Léger Opinion (LEO).
- Au total, 1 012 Néo-Canadiennes et Canadiens « membres anciens et actuels de Canoo » et 1 528 Canadiennes et Canadiens « membres de LEO » ont répondu aux sondages. Les résultats du panel LEO ont été pondérés selon l'âge, le sexe et la région afin d'être représentatifs de la population canadienne. Toutes les personnes sondées sont âgées de 18 ans ou plus.
- Tous les résultats du sondage ont été recueillis entre le 15 décembre 2020 et le 11 janvier 2021.
- Aucune marge d'erreur ne peut être associée à un échantillon non probabiliste (c'est-à-dire un panel Web dans ce cas-ci). À des fins de comparaison, un échantillon probabiliste de 1 528 personnes aurait une marge d'erreur de $\pm 2,5\%$, 19 fois sur 20.



Institute
for Canadian
Citizenship

Institut pour
la citoyenneté
canadienne

Léger

Panel en ligne de Léger :

Le panel en ligne de Léger compte quelque 400 000 membres au pays et affiche un taux de rétention de 90 %.

Mesures de contrôle de la qualité :

Léger applique des mesures rigoureuses d'assurance qualité afin de répondre aux normes élevées fixées par l'entreprise. Par conséquent, ses méthodes de collecte et de stockage des données dépassent les normes établies par la WAPOR (The World Association for Public Opinion Research). Ces mesures sont appliquées à chaque étape du projet : de la collecte des données en passant par le traitement, jusqu'à l'analyse. Nous nous efforçons de répondre aux besoins de notre clientèle avec honnêteté, en toute confidentialité et avec intégrité.

Nous joindre :

Si vous avez des questions au sujet des résultats du sondage, y compris les résultats provinciaux ou démographiques détaillés, veuillez communiquer avec Phil Chalk, spécialiste de la recherche, de l'évaluation et des rapports, Institut pour la citoyenneté canadienne, à l'adresse pchalk@inclusion.ca.

À propos de l'ICC :

L'Institut pour la citoyenneté canadienne a été fondé en 2005 par la très honorable Adrienne Clarkson et John Ralston Saul, qui continuent d'en assurer activement la coprésidence. L'ICC s'engage à accueillir les nouveaux Canadiennes et Canadiens et à encourager la citoyenneté active. Pour ce faire, il organise des cérémonies de citoyenneté inspirantes, des partenariats avec des institutions culturelles et des programmes spéciaux visant à promouvoir un monde plus inclusif. À ce jour, l'Institut pour la citoyenneté canadienne a accueilli plus de 400 000 Néo-Canadiennes et Canadiens. Pour en savoir plus, consultez le site inclusion.ca/fr

À propos de Léger :

Léger est une société d'études de marché qui existe depuis plus de 30 ans. Le siège social de Léger est situé à Montréal, mais l'entreprise possède également des bureaux à Toronto, Québec, Calgary, Edmonton, Vancouver, Winnipeg et Philadelphie. Léger est une entreprise privée détenue et exploitée par des Canadiennes et Canadiens, dont la priorité est de fournir des informations précises sur la population du Canada.